

## ÉDITORIAL

# De la diversité

### ***L'AREV, Ensemble!, la FI, la NUPES et les autres***

L'AREV, c'est le journal des collectifs Ensemble! de Bourgogne-Franche-Comté. Sans être une sorte de mode d'expression centralisé d'une organisation politique burgondo-franc-comtoise, l'AREV porte donc la voix de ces collectifs.

Au niveau national, Ensemble! vient de tenir son Assemblée générale (l'équivalent d'un Congrès). Vous trouverez dans ces pages une relation consensuelle des travaux de cette assemblée et de ce qui a été décidé. Des décisions importantes tenant compte des particularités de la situation nouvelle dans le pays après la séquence présidentielles-législatives. Les tenant•es d'une intégration dans la France Insoumise (FI) ne participaient pas à l'AG et ont créé la Gauche ÉcoSocialiste (GES) : nous respectons bien sûr ce choix, en observant attentivement les remous qui agitent actuellement LFI.

Dans chaque collectif, chaque adhérent•e confirmera son engagement dans E! ou décidera de rejoindre la GES (précisons cependant que la double appartenance est acceptée par les deux organisations).

Les discussions sur l'engagement d'Ensemble! dans la NUPES n'avaient pu aboutir de façon claire. Mais si nous ne sommes pas encore, comme GDS (Mouvement de Gérard Filoche) d'ailleurs, intégrés au niveau national, nous le sommes dans nombre de collectifs locaux de la NUPES et nous y prenons notre place.

Une fois passés les inévitables grognements dûs à la séparation au sein

d'Ensemble, de part et d'autre, et une fois atténuées quelques scories de rivalités, nous pourrons tous agir.

Agir, dans le cadre de la NUPES, comme avec les organisations qui n'en sont pas :

- pour construire le Front politique et social si nécessaire à la convergence de toutes les luttes (des salarié•es des villes et des campagnes, des retraité•es, des chômeur•ses, des migrant•es, de l'écologie, des féministes...) ;
- tant pour défendre les acquis et conquêtes sociales que pour
- peser sur les choix politiques vers de nouvelles avancées.

### ***Nous sommes tellement différents... vraiment ?***

On comprend par ailleurs la distance prise avec les combats institutionnels par une partie des «gens de gauche». Des citoyen•es pourtant présent•es dans les luttes ont fait défaut en juin dernier. Nous manquaient toutes celles et tous ceux qui, s'abstenant, n'avaient pas retrouvé la confiance suffisante pour participer à cette levée nécessaire...

Oui mais, dira-t-on, «nous sommes tellement différents». Vraiment ?

N'avons-nous pas en commun, justement, et malgré nos différences, de vouloir une remise en cause radicale de la politique dans notre pays ?

Et pourquoi, comme pour la sauvegarde de la planète, la sauvegarde de notre vie en société n'aurait-elle pas besoin de la diversité ?

La rédaction

**SITE DE DEPOT**  
**P4**  
**LA POSTE**  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 3 janvier 2023

Date limite de distribution  
10 janvier 2023  
**Les Alternatifs de FC**  
6 chemin d'Avanne à Velotte  
25000 Besançon

## SOMMAIRE

•Page 1	Éditorial	page 8	'Assemblée Générale d'Ensemble !, novembre 2022 à PARIS
Pages 2 et 3	ALIMENTATION : souveraineté alimentaire et Sécurité Sociale Alimentaire, le point de vue de la Conf : les propos de NICOLAS GIROD)	page 9	STAGE REGIONAL 22-23 octobre 2022 à ALLIGNY
	LA PART DES AUTRES : un film sur la précarité alimentaire	page 8-9	L'AREV s'adresse à ses lectrices et lecteurs
Pages 4 et 5	LA COMUE : Rupture universitaire entre Dijon et Besançon	page 10-11	Réunions sur la Palestine à DIJON L'apartheid encore et toujours : 3 questions au Président d'Amnesty International France
Pages 6 et 7	Des femmes élues : à quand une vraie parité...	page 12	LE FOOT, la PALESTINE : "Le QATAR a déjà perdu"
			LOIS ET JUSTICE : le projet DARMANIN

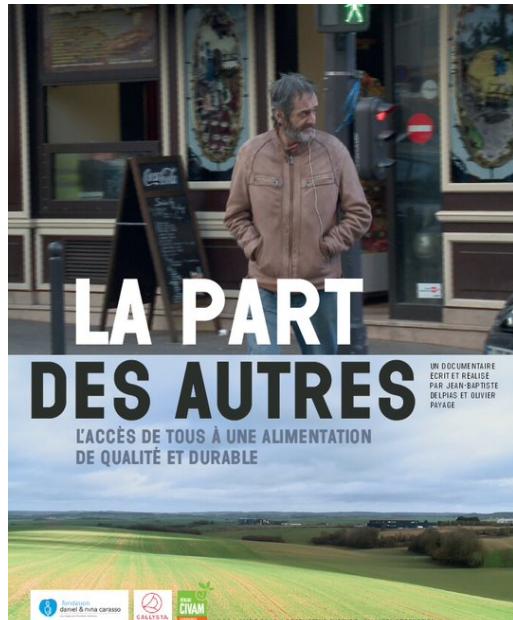
## LA PART DES AUTRES

un film produit par  
Réseau CIVAM

Un groupe de militants des Civam (réseau associatif national pour le développement agricole et rural) a découvert la précarité alimentaire en accueillant des personnes en difficulté dans les fermes. Des enquêtes l'ont mené à l'analyse de toute la chaîne de l'agro-industrie, vaste système de déversement ouversement de surplus d'alimentation sciemment produits, aboutissant en bout de chaîne aux repas et paniers de l'aide alimentaire en France.

Le film LA PART DES AUTRES sorti en 2019 brosse le tableau des relations entre tous ces acteurs, mangeurs pauvres, paysans malmenés eux aussi d'autre manière, et les autres acteurs de l'aide alimentaire, les associations caritatives et leurs bénévoles, les salariés des banques alimentaires... il évoque enfin le projet de Sécurité Sociale Alimentaire. Réalisé pour ouvrir le débat, le film ne propose pas de solution et tente de montrer la complexité de la précarité alimentaire aujourd'hui en France.

Cette année le Festival ALIMENTERRE l'avait mis dans sa programmation, amenant de nombreuses séances dans notre région. Les débats montraient le malaise des bénévoles de l'aide alimentaire ; en effet le film met leur engagement en perspective dans un système nécessaire encore, mais insatisfaisant pour beaucoup. Insatisfaisant notamment pour les bénéficiaires, qui se sentent souvent invisibilisés, alors que l'acte d'acheter et de choisir sa nourriture fait exister comme personne et citoyen.



## Sécurité Sociale Alimentaire

Depuis plusieurs années, les CIVAM (Réseau CIVAM) et d'autres partenaires travaillent sur un projet de Sécurité Sociale Alimentaire (SSA). Calqué sur la Sécurité Sociale de santé par sa dimension "universelle", il reposera sur un "droit à tirer" pour chaque personne de notre pays. Avec un droit de 150€ par mois et par personne, toute personne aurait accès à des produits et des producteurs conventionnés par des Caisses démocratiques, à différentes échelles locales ou régionales. On peut comparer avec notre système de santé, où on ne dépense que si l'on est malade. Dans la SSA, il n'y a pas de dotation ni de versement mensuel aux bénéficiaires, mais un système de remboursement des producteurs, transformateurs et intermédiaires conventionnés, comme dans le cas des professionnels de santé. Ce projet vise entre autres à ouvrir l'accès à une alimentation choisie et de qualité, pour tous et toutes. Les modalités de la cotisation sont encore à l'étude pour le moment.

*Entretien avec Nicolas GiROD, paysan en Lait à comté à SALINS-LES BAINS (Jura) et Porte-parole de la Confédération paysanne (dite Conf'), propos recueillis par Isabelle Barnier.*

## Sécurité Sociale de l'Alimentation et souveraineté alimentaire : le point de vue de la Confédération paysanne

Pour la Conf, depuis une vingtaine d'années, la souveraineté alimentaire est centrale. Cette notion, défendue par Via Campesina, le Mouvement Paysan International, est "un droit à conquérir, pour les populations ou pour les états, à fonder leur politique agricole et alimentaire sans "dumping" vis-à-vis des pays tiers.. Elle recouvre d'une part des droits pour les paysans à produire et à vivre de leur travail, ce qui suppose les droits au foncier, à l'eau, au revenu et aux aides publiques et d'autre part la démocratie alimentaire, c'est-à-dire une production qui n'empêche pas d'autres de produire et vivre de leurs produits. Cela implique entre autres d'exclure le dumping alimentaire, qui consiste, explique Nicolas Girod, à "vendre sur d'autres marchés des produits à bas prix parce que subventionnés par exemple par l'Europe ; et cela les empêche, eux, de monter des filières locales répondant à leurs besoins. Avec l'exemple du lait, la France et l'Europe peuvent être souveraines, mais en s'arrêtant là, donc sans inonder les autres pays et marchés ouest-africains avec du lait subventionné".

Donc la souveraineté alimentaire se conçoit au niveau mondial, pour tous les peuples, "elle est à construire, en répondant à la fois aux demandes sociétales et à la nécessité d'évolution des droits paysans".

La "sécurité alimentaire" par contre signifie la capacité à se nourrir durant un temps donné lorsqu'on est privé d'apports extérieurs, question qui s'est posée au début de la pandémie - et la Conf ne s'intéresse pas à cet aspect.

"Pour nous, ajoute Nicolas Girod, la question est : Comment les Etats sont-ils en capacité de construire leur souveraineté alimentaire, à partir de ce qu'ils peuvent produire sur place. Ça nécessitera forcément des échanges internationaux car on ne pourra pas faire de tout partout."

"Quant à la démocratie alimentaire, nous on la travaille au travers du projet de Sécurité Sociale Alimentaire (SSA, voir encadré). Pour nous, c'est un moyen de réenclancher cette nécessité de débat autour de l'agricole et de l'alimentation, en partant de la demande et non de l'offre comme c'est fait actuellement."

Le système des Caisse de conventionnement (qui sélectionneraient les producteurs, transformateurs ou intermédiaires pouvant bénéficier des achats avec la dotation personnelle) met les mangeurs au coeur du

système : ils doivent avoir le choix de leur alimentation, et cela produirait parfois des évolutions de l'offre. "Si un jour LACTALIS offrait des produits de qualité, en rémunérant correctement les producteurs, cela reviendrait à un partage différent de la valeur ajoutée, auquel nous serions beaucoup moins opposés".

"Pour nous la SSA doit surtout être définie comme un moyen à la fois de répondre à la précarité alimentaire par des actes politiques plus équitables, en remettant du choix et de l'accès pour tout le monde. Et ça doit être un moyen de démocratisation du choix de l'alimentation. Cela ne serait pas pour nous un moyen d'imposer l'agriculture paysanne ou l'agriculture biologique. On aimerait qu'elle advienne par ce biais-là, et on s'en donnerait les moyens. Mais cette agro-industrie qui ne répond ni aux besoins de produits de bonne qualité, ni à un objectif de meilleure rémunération des paysans, se verrait obligée de revoir ses fondamentaux."

Par la démocratie alimentaire, on touche aussi aux conditions de travail des filières. Les Caisse qui conventionnent pourront intégrer des critères sociaux, "on a besoin d'une transformation où les travailleurs de ces secteurs sont bien dans leurs métiers, qu'il y ait un sens à ce travail-là, et que ça participe aussi à l'élaboration d'une alimentation de qualité."

"En zone de Comté, on a une valeur ajoutée qui est bien répartie, les producteurs vivent bien, les travailleurs de la filière vivent bien aussi, les coopératives vivent bien... La valeur ajoutée est bien répartie dans une logique de filière qui arrive à s'autoréguler. Mais la plupart des autres filières n'arrivent pas à s'autoréguler.

"La SSA par la démocratie alimentaire permettrait aux mangeurs d'aller mettre le nez dans cette répartition, pour produire quelle alimentation, avec quels atouts pour le territoire, et quelle qualité et accessibilité de l'alimentation pour eux mangeurs."

*Vous retrouverez l'intégralité de l'entretien sur le blog :*

*<https://ensemblefrancheconte.home.blog/AREV>*

# RUPTURE UNIVERSITAIRE ENTRE DIJON ET BESANÇON

**Georges Ubbiali**

Il y a quelques semaines, on apprenait que la COMUE (Communauté d'Universités et Etablissements), structure commune entre l'Université de Bourgogne (UB, Dijon) et l'Université de Franche-Comté (UFC, Besançon) était dénoncée par le Conseil d'Administration de l'UB, au grand dam des autorités. Les représentants syndicaux (FSU) ont voté pour la fin de cette structure. Pour comprendre l'enjeu de cette décision, il faut faire un pas de côté.<sup>1</sup>

Le cadre général est celui de la compétition universitaire mondiale, compétition qui consiste pour les universités à attirer les chercheurs les plus brillants, à recueillir les subventions les plus importantes et à produire des connaissances utiles pour les entreprises. Le classement de Shangai représente le symbole de cette guerre de tous contre tous. Il permet, chaque année, sur la base d'un certain nombre de critères, de classer les universités au niveau mondial. Nulle surprise en la matière, les premières universités françaises (essentiellement parisiennes au demeurant), sont très éloignées des premières places, les États-Unis trustant largement le podium. Fort de ce constat, les gouvernements qui se sont succédés depuis des décennies ont pensé trouver la parade, sous la forme de rapprochement et fusion des universités, sur la base du principe « plus gros, plus fort ». Depuis plusieurs années désormais on assiste à une diminution du nombre des universités en France. Les choses n'étant jamais simples, trois solutions pour permettre aux universités de prendre du poids ont été proposées. La plus simple est la fusion : de plusieurs universités, structures autonomes, on n'en fait qu'une seule. C'est ce qui est arrivé aux trois universités de Strasbourg, à titre d'illustration. Une seule entité administrative, un seul président, une seule

« gouvernance ». La fusion est « relativement » facile à mettre en place quand il existe d'importants pôles universitaires, avec plusieurs universités dans un même périmètre. Une deuxième possibilité consiste à mettre en place une simple association, chaque université conservant son autonomie et s'associent au cas par cas pour mettre en œuvre une politique commune. Reste enfin la solution qui a été retenue entre l'UB et l'UFC, sous la forme d'une COMUE. Chacune des universités conserve une large autonomie mais sa politique de recherches (avec des conséquences sur l'enseignement) est déterminée par une structure commune, une structure supplémentaire, la COMUE.

Ce choix administratif est le produit de multiples causes, dont les plus importantes sont les orientations différentes de chacune des universités en matière de stratégie de recherche d'une part et, d'autre part, de contraintes territoriales (au moment de la décision, la Bourgogne et la Franche-Comté étaient des régions indépendantes), Dijon et Besançon étant éloignées de 100 km, ce qui ne simplifiait pas les choses. Finalement, en 2015, la COMUE installe son siège à Besançon. Cette décision est le fruit des tractations entre les instances universitaires et politiques. Mais la compétition ne se résume pas à un affrontement au niveau mondial. Elle se joue également entre et au sein des territoires régionaux, se réfractant dans la gouvernance de la COMUE. Cette mauvaise entente entre les deux universités s'est traduite par des chicaneries de haut niveau. Exemple : la localisation du CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et sociales). Alors que son siège



**UBFC Dijon...**



## « Je t'aime ! Moi non plus... »

était implanté à Besançon, l'UB a réclamé que le CROUS soit situé à Dijon. Deuxième illustration : en 2018, démission collective des représentants à la COMUE, suite à la démission de son président.

Cette guéguerre s'accompagne d'un affrontement plus ou moins feutré dans le cadre des territoires, à savoir qui de l'ex-Bourgogne ou de l'ex-Franche-Comté va accueillir le siège de la SNCF, de divers services publics, etc. Ambiance sereine et détendue entre un maire socialiste (tendance Macron à Dijon, François Rebsamen) et un maire socialiste (tendance Macron à Besançon, J. Louis Fousseret à l'époque).

Jusque-là, mis à part de grosses colères aussi bien des autorités universitaires que des responsables politiques, des communiqués de presse assassins de part et d'autre (le Conseil régional, présidé par la socialiste Marie Guite Dufay, n'étant pas la moins prolixe), business as usual.... Mais voilà qu'en 2021, un important projet de recherche (I-Site), avec de très fortes subventions que la COMUE avait remporté haut la main en 2016, suite à une sévère sélection par un jury international, voit les crédits de la deuxième phase non reconduits. Motif invoqué par le Ministère : mauvaise gouvernance (en langage clair, commencer par faire le ménage dans vos relations, asseyez-vous autour d'une même table et mettez-vous d'accord). Alors, là, panique dans les instances universitaires, on touche à la trésorerie ! Rencontres bipartites, tripartites, échanges de courriers et coups de fils, mamours à droite et mamours à gauche se sont succédé avec toutes les autorités possibles intervenant dans le périmètre (mairies, conseils départementaux, chambres de commerce et

d'industrie, représentations d'intérêts divers et variés, instances universitaires (incluant le Ministère, c'est-à-dire l'Etat) et, en chef d'orchestre, le Conseil Régional).

Las, rien n'y a fait, ni la menace du fouet (« on va vous couper les crédits »), ni les douces cajoleries (« ça sera Byzance si vous coopérez »). En septembre dernier, la direction de l'UB a décidé de sauter le pas et de rompre avec la COMUE à la fin du contrat qui court jusqu'en 2024. A ce stade, mis à part Mme Soleil, personne n'est en mesure de dire clairement l'avenir de l'ex-université confédérale UBFC. Il existe désormais de nouvelles formes de regroupement (COMUE expérimentale, établissement expérimental, notamment). Ces nouvelles formes peuvent déroger au code de l'éducation (par ex. avec une sous-représentation des personnels dans les instances universitaires ou avec des droits d'inscription différenciés dans les filières d'excellence...). Ces structures seront-elles mises en œuvre à l'avenir ? Quel que soit le choix, il risque fort de s'inscrire dans une plus grande libéralisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Une chose est sûre cependant, au-delà du pari, risqué, pris par la direction de l'UB, la situation globale des Universités en France (quelle que soit la forme juridique retenue, association, fusion ou COMUE), est tout simplement désastreuse. Plusieurs universités sont en quasi-faillite et ne survivent qu'au prix de restructurations et d'aides ponctuelles versées par le Ministère. C'est à l'aune de ce constat qu'il faut apprécier la fin programmée de la COMUE UBFC.

1 Voir AREV n°85 page 4



... UBFC Besançon

# FEMMES ELUES

## A quand une vraie parité...

### Dominique Henry

Dominique Henry est adjointe au Maire de GENNES (25660 - Doubs)

Le 5 novembre dernier, nous avons reçu à Gennes environ 200 maires ruraux pour l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux du Doubs (AMR 25). Le thème : femmes élues en milieu rural.

J'ai d'abord été très surprise de voir que les 3/4 des élus présent.es étaient des messieurs, la quasi totalité des personnes au service (café, petits fours etc..) étant des femmes ; ça augurait mal de la suite. J'étais choquée car les maires auraient tout de suite dû montrer qu'ils prenaient ce sujet au sérieux, en changeant leurs habitudes. Mais je vois qu'on est contents de se retrouver entre soi, on n'est pas si mal. J'ai eu le sentiment que le sujet a été choisi parce qu'il est dans l'air du temps, que ça ne va pas perturber grand monde, et surtout on ne va pas lâcher le pouvoir.

De réelles difficultés ont pourtant été soulevées dès les



A Gennes le 5 novembre dernier, l'Assemblée générale des Maires Ruraux du Doubs avait pour thème : **Femmes élues en milieu rural**

### FLORILEGE

« *J'ai deux femmes dans mon conseil, ça ne me dérange pas !* »

(un maire)

« *Les employés du service de remplacement sur les fermes pourraient intervenir dans la maison en cas de mandat de l'épouse !* »

(le président de la Chambre d'agriculture)

plutôt que d'envisager un partage des tâches plus équitable entre époux !

premiers témoignages de maires femmes. C'est d'abord la crainte de ne pas être capables d'assumer le mandat. Se sentir légitime et crédible ne va pas de soi. Ceci est revenu plusieurs fois dans la matinée. Le constat est dressé, mais les causes éducatives, sociales sont occultées. Ces doutes semblent très peu habiter les hommes (et pourtant...).

Et puis la difficulté à gérer les différents temps de vie, professionnelle, familiale, personnelle. Les femmes élues sont écartelées entre leur engagement, leur travail, la vie de famille, la garde des enfants, et ont l'impression de s'épuiser et de ne rien faire correctement (j'ai envie de dire : où sont les hommes ?).

Note de l'auteur de l'article :

Le Service de Remplacement en agriculture est une association dirigée par des agriculteurs bénévoles, à qui on peut faire appel si besoin (maladie, surcharge de travail, congés, mandats syndicaux ou autres). Si une femme a un mandat politique, elle doit se faire remplacer... pour son travail normalement. Mais le partage des tâches sur les fermes étant très traditionnel, de fait la femme effectue plus de travail ménager, et l'époux est plus sur la ferme. D'où la demande du président de la chambre d'agriculture.

Plusieurs élues locales se présentent plutôt comme « battantes », elles expliquent qu'elles ont réussi grâce à une organisation sans faille, et que « quand on veut, on peut ». Cela relevait donc d'une volonté personnelle plutôt que d'une organisation sociale qui renvoie très tôt les filles vers les tâches du foyer ? Et puis elles vont prendre beaucoup, beaucoup de précautions : « Les femmes ne veulent pas gouverner, elles veulent juste l'équilibre ! », « Je ne suis pas féministe ! » (entendu plusieurs fois dans la matinée, ce qui semblait rassurer tout le monde dans la salle) : féministe, est-ce un gros mot ?

La 2ème table ronde va cependant élargir le débat, avec les présidentes de « Regard de femmes » (association qui promeut la parité politique), de la Délégation du droit des femmes au Sénat, du réseau d'entraides « Elues locales » (réseau national d'aide aux élues locales). Les choses sont remises à l'endroit : les femmes sont capables, légitimes, et doivent être visibles. « Nous sommes là ! » La France a accusé et accuse encore un retard en matière de représentation féminine. « Si on n'impose pas un minimum de contraintes, on n'avancera jamais. »

Or aujourd'hui la parité aux élections municipales s'applique partout... sauf pour les communes de moins de 1 000 habitants. Conséquences pour ces communes : 37% de conseillères municipales, 20% de femmes maires (% national). En milieu rural 7,5% de femmes sont présidentes d'intercommunalités. Annick Boillon, qui travaille sur ce sujet au sénat, s'est entendue dire « qu'il n'y a pas le vivier ! ». Elles expliquent que pour répartir les temps sociaux entre les hommes et les femmes (temps familial, social, politique), il faut former les élus et les agents des collectivités, réorganiser les temps de réunion. Bref il faut une volonté politique.

Puis est venu le temps des prises de parole des grand.es élus (députés, sénateurs, conseillers départementaux). Aucun homme

n'a parlé du thème de la journée, mais ils se sont tous étalés en long et en large sur leurs bilans, en ne respectant aucunement le temps de parole alloué à chacun. Seule Annie Genevard a déploré la « stratégie du ricanement » consistant à parler avec son voisin ou regarder son portable pendant qu'une femme prend la parole, mais elle a quand même rappelé que la parité ne donne pas la légitimité. Elues mais toujours pas légitimes ?

Et le préfet, qui a parlé à la fin et beaucoup voyagé, a déclaré que certains termes entendus dans cette AG sembleront aussi saugrenus dans 10 ans que le fait que les femmes n'avaient pas le droit de vote avant 1944.

Aucun cas d'abus de pouvoir, de harcèlement, n'a été évoqué. Il ne doit certainement pas y en avoir dans le Doubs... Pour rappel le milieu rural en France c'est 30 % de la population, et 47 % des féminicides.



Le monde rural serait-il un monde en retrait ? Un monde à part, ou un sous-monde ? J'ai parfois un sentiment de malaise, un sentiment d'immobilisme dans un milieu où les traditions ont la vie dure. Il faudra comprendre un jour pourquoi la parité n'a pas été imposée aux communes de moins de 1 000 habitants comme sur le reste du territoire.

Le projet de loi déposé début 2022 aboutira-t-il avant les prochaines élections municipales ?

Restons vigilant.es !

Lumières ?

« Pas de panique ! », le Président Macron, début décembre, s'est voulu rassurant.

Il est vrai que l'on peut s'inquiéter quand on sait que, le 29 novembre, Élizabeth Borne, Première ministre, a adressé aux Préfets une circulaire anticipant des « délestages ». Autrement dit des coupures d'électricité !

J'espère qu'on ne va pas revenir à la lampe à huile...

Tiens ! Ça me rappelle quelque chose : au printemps 2020, Môssieur le Président de la République, ciblant les écolos décroissants, ironisait : « on ne va pas revenir à la lampe à huile, je ne crois pas au modèle amish ».

Je rappelle à Môssieur le Président Macron, que la lampe à huile fut inventée au XVIII<sup>e</sup> siècle, celui... des Lumières.

Quant aux Amish, il y a bien longtemps qu'ils ne craignent plus les délestages, eux !

« Pas de panique », conseille Emmanuel Macron en oubliant qu'il avait déclaré, en évoquant la 5 G « la France est le pays des Lumières ».

Éteintes ?

ALFRED

# Ensemble ! : RETOURS D'AG

ENSEMBLE ! a tenu son Assemblée Générale des Collectifs Locaux les 11-12 et 13 nov. derniers. Rendez-vous important pour notre mouvement : il ne s'agissait pas moins que de refonder les principes à l'origine du mouvement, de réaffirmer son projet et de lui donner une impulsion nouvelle dans la situation politique de l'heure. De l'avis général, un bilan globalement positif peut être tiré de cette AG. D'abord en terme de participation : une centaine de délégué-es mandaté-es par leurs collectifs locaux ( une douzaine de Collectifs départementaux étaient excusés pour des raisons d'indisponibilité diverses), une parité dans les délégations presque atteinte. Il était aussi heureux de pouvoir se retrouver « en vrai » après plus de deux ans de réunions en visio ...

L'AG a débuté par une discussion sur les bilans des années passées et les secousses provoquées par l'échéance présidentielle. Des camarades, partisans d'une intégration à LFI, avaient décidé de ne pas participer à cette AG et de constituer un nouveau groupe (Gauche écosocialiste) mais certain-es , notre mouvement admettant la double appartenance, resteront sans doute à ENSEMBLE !

Au total, des débats riches et sereins. Les interventions des Collectifs Locaux au fil des trois jours ont montré notre implication militante dans les mouvements sociaux (notamment sur le chômage, les retraites ...), dans le soutien aux migrants, dans les luttes écolo., féministes et anti-racistes ou encore dans les tentatives de rassemblement autour de la NUPES. La situation internationale était bien sûr au centre de nos débats. La Commission internationale, qui fait un travail précieux (communiqués, brochures, réunions publiques en visio ...), a pu faire état de notre soutien à la résistance ukrainienne et de l'implication forte de nos militant-es dans la solidarité avec l'Ukraine ; de même pour le soutien au peuple palestinien, au combat pour la liberté en Iran et à bien d'autres luttes de par le monde.

Différents textes ont pu être adoptés et décisions prises. Le texte d'orientation final réaffirme notre

## Aux lectrices, aux lecteurs

Cet été, la rédaction de l'AREV vous a proposé une enquête sur la forme que pouvait prendre la diffusion de notre journal : notamment sur papier ou sous forme numérique, pour un souci à la fois économique et écologique.

Malgré le nombre relativement modeste des réponses, nous pouvons en conclure qu'un bon nombre de lecteurs préfèrent la version numérique, même si la tradition de la sortie papier garde ses inconditionnels.

L'AREV 91 est donc diffusé sur papier à 230 exemplaires et disponible sous forme de PDF accessible par un lien (et non sous forme d'envoi de ce PDF par messagerie) sur le blog de Ensemble Franche-Comté :

engagement dans la construction de la NUPES avec la volonté d'ancrer ce regroupement unitaire dans les territoires et de l'ouvrir toujours plus aux citoyen-es. Il dit aussi notre disponibilité à œuvrer pour le dépassement du mouvement en vue de construire une nouvelle force de gauche anti-capitaliste et alternative. A cette fin, des discussions « grand large » seront menées avec les courants qui, comme nous, inscrivent leur action dans le cadre de la NUPES (GDS, GénérationS ...), avec différentes tendances de la Gauche alternative (réseau « Rejoignons-nous », courant unitaire du NPA ...) ou certains secteurs en évolution de LFI sans oublier nos camarades partis à la Gauche écosocialiste. Une commission spécifique a été mise en place pour prendre en charge ces questions de recomposition.

L'AG a permis aussi de clarifier nos règles de fonctionnement (parité confirmée et généralisée, quorum institué, double appartenance validée, consensus recherché systématiquement avec une règle toujours des 2/3, modalités de vote clarifiées en cas de consultation permettant une meilleure prise de décision ...) Enfin, une nouvelle Equipe d'Animation Nationale de 20 personnes a été élue, paritaire et renouvelée à 40%. Elle sera chargée de mettre en musique la partition élaborée lors des Collectifs Nationaux, émanation des structures de base de notre mouvement. Les implications locales, les terrains d'intervention, les partenaires étant divers, des expérimentations différentes vont perdurer dans la période qui s'ouvre. L'AREV tentera de s'en faire l'écho pour donner vie aux impulsions de l'AG.

Les délégué-es de Bourgogne-Franche-Comté

Isabelle BARNIER (39)

Roberte VERMOT-DESROCHES (25)

Jacques THOMAS (21)

Gaby VIENNET (25)

**Pour retrouver l'ensemble des textes adoptés :**

<https://ensemble-mouvement.com/assemblee-generale-de-2022>

<https://ensemblefrancheconte.home.blog/category/arev/>

Ce lien sera diffusé aux 800 adresses mail dont nous disposons actuellement. Nous devrions trouver rapidement une solution pour que ce PDF soit également disponible sur un site bourguignon.

A l'occasion du dépouillement de vos réponses, nous avons pu constater que l'évolution du journal depuis quelques mois, n'était pas passée inaperçue : "plus d'ouverture au régional" (même si nous devons aller plus loin), "une présentation plus aérée". Nous voulons poursuivre cette évolution. N'hésitez pas à nous faire connaître vos appréciations.

La rédaction

# Le stage régional d'octobre 2022 à ALLIGNY-en-MORVAN

Difficile de tirer un bilan objectif du STAGE RÉGIONAL ANNUEL DES COLLECTIFS ENSEMBLE ! de BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ qui s'est tenu les 22 et 23 octobre à ALLIGNY en MORVAN (Nièvre) près de SAULIEU dans le Parc naturel régional du Morvan. Placé sous le signe de la « réflexion pour l'action », il a réuni une vingtaine de militant.e.s dont deux seulement n'étaient pas adhérents du Mouvement. Il est vrai que prévu peu de temps avant une Assemblée générale qui promettait d'être aussi décisive qu'incertaine, avec, à la clé, une scission dont on ne pouvait mesurer l'ampleur (cf. page 8), ce stage n'avait peut-être pas fait l'objet de beaucoup de "publicité" auprès de nos sympathisants.

Le stage s'est néanmoins tenu dans de bonnes conditions hôtelières et météo, agrémentées de spécialités culinaires que chacun.e avait apportées pour les repas de la mi-journée ; l'ensemble du programme prévu a pu être assuré dans une ambiance sereine et conviviale.

La visite guidée par sa directrice du Musée des Nourrices d'ALLIGNY a permis de « tout savoir » sur ces « nourrices sur lieu » qui, autrefois, quittaient le Morvan pour allaitez les enfants de riches familles bourgeoises parisiennes, en devant elles-mêmes confier leur(s) propre(s) enfant(s) à la garde de proches au pays.

Au delà, ce sont deux siècles de l'histoire de cette « terre nourricière » du MORVAN, des familles d'accueil, de



l'Assistance et de la protection de l'enfance qui ont défilé, mis en regard des évolutions de la société, de l'administration, de l'hygiène et de la santé publiques.

Cette visite a constitué une bonne introduction à l'exposé très fourni et documenté de Cécile ROPITEAUX sur les « Féminismes au XXIe siècle : dynamiques, débats et controverses » avec l'irruption récente dans le champ public des violences faites aux femmes, des problématiques de genre, des questions intimes touchant aux corps, toutes notions qui ont bouleversé les approches féministes.

L'exposé de Jean Paul BRUCKERT, membre de la Commission internationale d'Ensemble !, sur « Guerre en UKRAINE, une nouvelle géopolitique » a montré combien étaient considérables les changements de rapports de forces en cours et à venir entre les blocs géopolitiques, et l'isolement « préoccupant » de la Russie.

La joue de porc à la bourguignonne et les desserts du dîner bourguignon agrémenté de quelques bonnes bouteilles (dégustées avec modération bien sûr) ont permis de découvrir les talents du chef de l'Auberge du Morvan voisine.

La soirée a permis de prendre un peu l'air.... tout en restant dans la salle de réunion du gîte en visionnant le film-reportage "Morvan : pour quelques Douglas de plus" consacré aux forêts du Morvan, aux dégâts qu'elles subissent mais aussi aux luttes citoyennes dont elles sont l'objet. Le débat est venu rappeler utilement quelques notions de sylviculture, de botanique et d'écologie politique.

Le dimanche matin était consacré aux « recompositions au sein des gauches (NUPES, Gauche radicale...) pour affronter la situation politique. Et Ensemble! dans tout ça ? » que notre ami Jacques THOMAS (E! 21) a remarquablement synthétisées dans le cadre d'une équation aussi complexe à plusieurs inconnues.

Quant à « l'avenir de l'AREV » que vous avez présentement entre les mains ou sur vos écrans, c'était le dernier débat, eh bien disons qu'il dépend de vous !

## ATTENTION

### L'Alternative Rouge et Verte

#### Journal de Ensemble ! BFC

passe progressivement au numérique.

Si vous habitez la **Franche-Comté**, ne seront distribués que les  
ABONNES, les ADHERENTS  
la PRESSE et les organisations associatives, syndicales et politiques.

En **Bourgogne** ce numéro est encore servi gratuitement mais...  
ça ne durera pas éternellement : merci de nous soutenir en vous abonnant.

### L'Alternative Rouge et Verte

#### Journal de Ensemble !

2 rue du Porteau

25000 Besançon

Directeur de publication :

Pierre Abécassis

Atelier de l'imprimeur

25000 Besançon

tiré à 240 exemplaires

n° de CPPAP : 1027, P 11163

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Pierre Abécassis, ALFRED, Isabelle Barnier, Jean-Paul Bruckert, Mansour D., Dominique Henry, André Pacco, Jacques Thomas, Georges Ubbiali.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Bulletin réalisé avec Scribus, logiciel libre

# PALESTINE, MAROC, le foot et le QATAR

## Pierre Abécassis

A l'initiative de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité et de l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix), le Festival des Nuits d'Orient de DIJON a organisé le 30 novembre dans la salle municipale Camille Claudel une conférence-débat sur la question : « Existe-t-il réellement un apartheid israélien envers le peuple palestinien ? »\*.

Pour tenter de répondre à cette question délicate, « essentielle pour comprendre cet Orient si bouleversé, si proche et si lointain » comme le disait le flyer de ce très officiel Festival, nous avons invité Jean-Claude Samouiller, président d'Amnesty international (A.I.) France pour échanger avec Raphaël Porteilla, universitaire bourguignon spécialiste de l'Afrique du Sud et de l'apartheid, leurs échanges étant animés par une représentante de la Ligue des Droits de l'Homme de Côte d'Or.

En effet A.I. a publié en février dernier un important rapport intitulé "L'apartheid israélien envers le peuple palestinien – un système cruel de domination et un crime contre l'humanité"<sup>1</sup> venant confirmer le verdict posé par d'autres organismes tels que le Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies, les ONG Human Rights Watch (américaine) ou B'tselem (israélienne).

Loin de subir les intimidations des grands « démocrates » sionistes de la LICRA ou la censure de la hiérarchie catholique comme à Versailles-Le Chesnay, ou de la présidence de l'Université comme à Aix-en-Provence ou de la mairie PS de Marseille, la réunion s'est déroulée sans aucun incident devant une bonne centaine de personnes très attentives dont de nombreux jeunes.

Après projection d'une vidéo<sup>2</sup> - très bien faite

- résumant le rapport d'AI, Jean Claude SAMOUILLER a pu développer les principaux faits, collectés pendant 4 années d'enquête sur le terrain, qui permettent de qualifier la situation d'apartheid au regard du droit international (cf. infra). Raphaël PORTEILLA a pu ensuite, dans une démonstration brillante, établir les différences mais surtout les points communs avec l'Afrique du Sud des années 70 qui emportent la caractérisation de crime contre l'humanité d'apartheid en Israël/Palestine. L'horloge impitoyable n'a pas permis le débat prévu entre les deux intervenants mais - et c'est l'essentiel - une bonne dizaine de personnes ont pu témoigner, poser des questions ou proposer des perspectives d'action.

Un indice d'intérêt qui ne trompe pas : l'AFPS a vendu pour plus de 260 euros de livres et produits palestiniens (huile d'olive, savons, artisanat...) et l'UJFP a vendu 28 exemplaires de l'ouvrage collectif " Parcours de Juifs antisionistes en France " auquel 3 bourguignon.ne.s ont contribué. La soirée s'est terminée par de nombreuses discussions autour de pâtisseries arabes arrosées de thé à la menthe.

\* *Il convient de remercier la Mairie de Dijon pour l'ouverture d'esprit dont elle a fait preuve en l'espèce.*

1 <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2022/02/israels-apartheid-against-palestinians-a-cruel-system-of-domination-and-a-crime-against-humanity/#:~:text=Amnesty%20International%20d%C3%A9montre%20que%20les,Isra%C3%ABl%20et%20dans%20les%20TPO>

2 <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2022/02/israels-system-of-apartheid/>

## TROIS QUESTIONS

### à Jean Claude SAMOUILLER

(JCS), Président  
d'AMNESTY

INTERNATIONAL France,  
de passage à DIJON

AREV : le rapport d'AI a été critiqué car la situation en Israël / Palestine est différente, dans de nombreux domaines et sous plusieurs aspects, du régime d'apartheid tel qu'il a sévi en Afrique du Sud. Pourquoi avoir choisi ce terme ?

JCS : Nous avons choisi ce terme parce que nous nous basons toujours, à Amnesty international, sur le droit international, et nous nous sommes fondés sur trois textes internationaux : un texte qui date de 1965, la convention internationale pour l'élimination de toute forme de discrimination raciale, un autre texte de 1973 sur élimination et la répression du crime d'apartheid, et enfin un texte de 1998 - le Traité de Rome - qui porte création de la Cour

## "Le Qatar a déjà perdu"

### Pierre Abécassis

« sinistre carnaval », « coupe du monde maudite », « sous la pelouse, les forçats », mais aussi « l'impact incertain des appels au boycott »... tels étaient les titres de notre hebdo préféré - POLITIS - quelques semaines avant le début de la Coupe du Monde de la FIFA.



Il ne fallait pas être grand clerc pour deviner que, hélas, le boycott ne marcherait pas. Malgré les gestes - louables - de suppression des fans-zones dans la totalité des métropoles de l'Hexagone et les appels

individuels de quelques personnalités comme le charismatique et ancien footballeur Eric Cantona, « la passion du foot » a été plus forte que les droits humains et le sort de la planète. De quoi s'agissait-il, en pratique, pour l'amateur de foot européen (ne parlons pas du reste du monde pour lequel la question du boycott ne s'est, semble-t-il, même pas posée) ? De ne pas allumer sa télé ! Geste de la goutte d'eau, par définition individuel, invisible, non mesurable ni par la police, ni par les organisateurs (qui, d'ailleurs, n'existaient pas, aucune association ou organisation de masse n'ayant jamais appelé au boycott du Qatar). Il faut dire aussi que le public sollicité pour boycotter (amateurs et supporters de foot) n'est pas, en moyenne, particulièrement réputé pour sa sensibilité aux valeurs humaines et écolos, ceci étant dit sans euphémisme ni condescendance aucune....

# L'apartheid, encore et toujours



pénale internationale (CPI) ; on a mis en face des faits, et nous avons considéré que les faits que nous avons collectés entraient dans la définition du crime contre l'humanité d'apartheid défini dans ces trois textes. Nous nous sommes donc basés uniquement sur le droit international.

AREV : Au moment de la publication de ce rapport qu'elle a vivement condamné, la cheffe de file des députés macronistes, Aurore Bergé, a cru bon, dans un tweet très ambigu, d'associer AI France à deux associations antisionistes\* dont elle approuvait la dissolution par le ministre de l'intérieur Darmanin. Qu'en pensez-vous, et plus généralement, que dites-vous des accusations d'antisémitisme dont vous faites l'objet ?

JCS : Depuis ses débuts Amnesty international se bat contre toutes les formes de discrimination, contre toutes les formes de racisme, qu'il soit à caractère ethnique, religieux, lié à la couleur de la peau, au genre.... Nous considérons ces accusations comme totalement infondées, injustes, voire diffamatoires

AREV : Quelles sont vos prochaines étapes dans la lutte d'AI contre l'apartheid en Israël Palestine ?

JCS : Nous avons un certain nombre de demandes que nous adressons à différentes instances.

- à Israël, on demande le démantèlement du système d'apartheid, la fin des démolitions de logements - c'est vraiment important ; nous demandons également le droit au retour pour les réfugiés, et aussi la fin des restrictions de déplacements discriminatoires qui ont pour conséquence que les Palestiniens ne peuvent pas passer librement d'une zone à l'autre, de Gaza à la Cisjordanie, de la Cisjordanie à Jérusalem Est, de Jérusalem Est en Israël,...ce qui a un impact considérable sur le droit à l'éducation, à la santé,

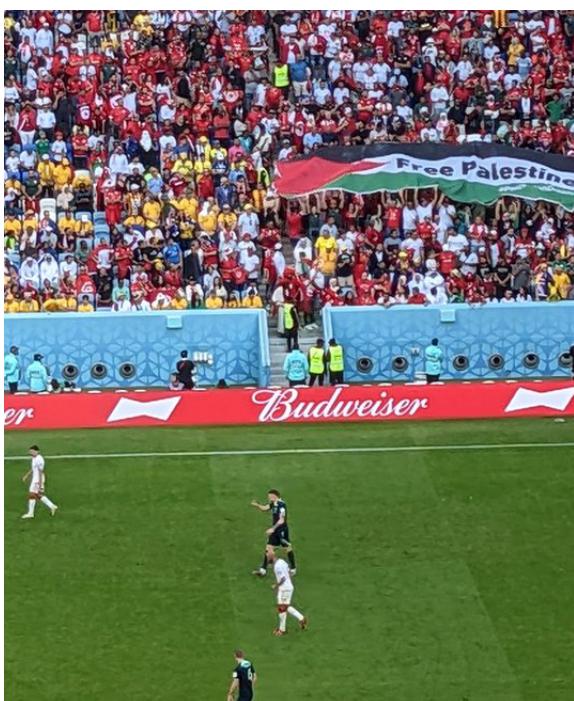
au développement économique ;

- à la Cour pénale internationale, qui est en train de faire une enquête aujourd'hui dans les territoires occupés, nous demandons que son rapport final traite de la situation au vu du crime d'apartheid, c'est à dire qu'elle se prononce pour dire si, oui ou non, il y a apartheid. A noter que la CPI traite des seuls territoires occupés alors que nous, nous incluons l'Etat Israël ;

- à tous les pays de la communauté internationale, nous demandons qu'ils exercent leur compétence universelle pour juger les principaux acteurs, les principaux responsables et têtes dirigeantes de ce crime contre l'humanité ;

- enfin, au Conseil de Sécurité des Nations Unies, nous demandons un embargo strict sur la livraison d'armes à Israël et des sanctions ciblées par rapport aux principaux responsables.

\* « Palestine vaincra » et le « Comité d'action Palestine » dont la dissolution a d'ailleurs été suspendue par le Conseil d'Etat.



D'emblée, l'audimat a parlé : meilleure audience de l'année pour TF1 lors du premier match des Bleus avec 12,5 millions de téléspectateurs, comme en .... Russie, il y a 4 ans. L'impact du boycott ? « Infinitésimal » selon la journaliste de France Inter interrogée sur le petit nombre de supporters français présents pour la finale. Tout aurait donc pu (se dé)rouler comme un ballon rond si

- malgré l'échec de ce vrai faux boycott, plus personne ne peut désormais ignorer que le fric et la prospérité du Qatar puient la corruption, l'exploitation et la mort, et que plus rien ne sera comme avant sur la planète foot ;

- il n'y avait eu le parcours et l'attitude de l'équipe du Maroc qui, avec la complicité des supporters arabes, a replacé la cause palestinienne sur le devant de la scène. Drapeaux, slogans et chants sont venus rappeler à ses dirigeants et à ceux du monde entier, combien « la rue arabe » restait attachée à la terre et au peuple de Palestine, malgré les accords d'Abraham et autres « reconnaissances » sionistes de salon. La Palestine a fédéré les foules de Gaza et de Cisjordanie, du Maghreb au Machrek.

# Ensemble ! Mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire

Les dons et cotisations  
ouvrent droit à une réduction  
d'impôt de 66 %

Chèque à l'ordre de  
Association de Financement  
de Ensemble !

**Pour recevoir les documents  
d'adhésion à Ensemble !  
ou pour des informations  
régulières d'Ensemble !**

**NOM Prénom,**

**Adresse postale, Courriel**

à envoyer à Ensemble ! :

2, rue du Porteau 25000 Besançon  
**ensemble.mage.fc@gmail.fr**  
en précisant dans l'objet :  
**inscription liste de diffusion**  
**Franche-Comté.**

**Pour la Bourgogne, contact :**  
**p.abecassis21@gmail.com**

## Projet de loi Darmanin à venir : l'asile et l'immigration en péril

**Mansour D.**  
juriste, militant de la cause des "sans papiers"

Encore et encore ! Un énième projet de loi sur le sujet de l'asile et de l'immigration. Une succession, en 30 ans, de plus de 20 textes dont le dernier ne date que de 2018. Une inflation législative qui va dans le sens continu d'une détérioration des conditions d'accueil et des droits des personnes exilées.

L'emballage politico-médiatique qu'a suscité l'affaire Lola, du nom de la jeune fille tuée par une ressortissante algérienne « sans papiers », le 14 octobre 2022, a permis à Gerald Darmanin de montrer de quel bois il se chauffe. Et que je te dégaine un projet de loi qui donnera naissance à une belle « loi de circonstance » qui permettra à coup sûr de chasser hors de France tous les étrangers « qui ne respectent pas la République ».

Les OQTF<sup>1</sup> ne sont pas fortement exécutées ? Gerald Darmanin pointe les recours dont disposent les étrangers « sans papiers » dont la demande de régularisation a été rejetée. Donc une des dispositions du projet de loi est de fortement simplifier les procédures et de passer de 14 à 4 catégories de recours pour exécuter plus rapidement les mesures de reconduite. Rien que ça.

Et M. Darmanin ne s'arrête pas en si bon chemin. L'affaire de l'imam Iquouussen aidant, il déclare dans une interview au Monde le 9 juillet 2022 : « Un étranger qui a commis des actes graves, lorsqu'il remplit certaines conditions, n'est pas expulsable ». Par "pas expulsable" dans la bouche de M. Darmanin, il faut comprendre des étrangers en situation parfaitement régulière. Quel raccourci saisissant ! Qu'est-ce qu'un « acte grave » dans la bouche de M. Darmanin ? Pour le moment, on ne sait pas grand-chose. Mais ce qu'on sait en revanche c'est que par ces propos, il vise les personnes ayant des liens très forts avec la France : soit elles y sont nées, soit y sont arrivées avant 13 ans, soit sont les parents d'enfants français, soit les conjoint-es de Français-es, soit les personnes résidant en France depuis plus de 20 ans. Ces personnes bénéficient contre l'expulsion d'une protection certes solide mais pas absolue. En effet la « digue » de protection cède devant des actes très graves : actes portant atteinte à la Sécurité de l'Etat ou à l'Ordre Public, infractions graves liées à la personne commises par l'étranger contre sa propre famille.

Les étrangers (assimilés délinquants) n'ont qu'à bien se tenir :  
M. Darmanin arrive.

1 OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français. Arrêté préfectoral qui entraîne la reconduite à la frontière à plus ou moins long terme de la personne visée.

## UKRAINE : Solidarité à Dijon

**Raymond Maguet**

La guerre s'est installée en Ukraine. La résistance du peuple contre l'envahisseur ne faiblit pas, mais pour durer elle a besoin d'un large soutien des peuples qui n'acceptent pas cette agression du régime poutinien et de son armée.

Depuis le début de l'invasion russe l'association Ukraine-Dijon-Besançon (UDB) organise tous les samedis un rassemblement à 15 h place Darcy, en plein cœur de la capitale bourguignonne. Des militants d'Ensemble y participent régulièrement.

Le samedi 26 novembre cette association commémorait, comme



c'est le cas chaque année en Ukraine au moyen de bougies allumées, l'holodomor des années 1932/33, où 5 millions d'Ukrainiens périrent de faim, victimes de la politique génocidaire de Staline.

Depuis quelques semaines UDB recueille des fonds pour l'achat d'une ambulance remplie de matériel médical qu'elle acheminera en Ukraine\*. Cette campagne de solidarité concrète est relayée, entre autres, par Ensemble! 21 ainsi que par le collectif citoyen « Réinventons Quetigny ».

Le lundi 21 novembre, en l'église de la Visitation de l'Est dijonnais (Chevigny-Quetigny) le chœur Moravski de Kiev a donné, devant un millier de personnes, un récital en signe de résistance et de remerciement à celles et ceux qui, en France, soutiennent la résistance Ukrainienne. La soirée organisée par la fédération « A Cœur Joie » de Bourgogne Franche Comté a suscité un grand élan d'enthousiasme et permis de récolter 9 700 euros pour l'Ukraine. Des représentations ont été également données à Gray, Mâcon et Tonnerre. Beaucoup d'émotion au cours de cette soirée : « la musique agit comme une arme » a dit Volodymyr, l'un des membres du chœur Moravski.

\*chèques à l'ordre de « Ukraine Dijon Besançon » et à renvoyer à : Judith Ripplinger, 28 rue Ernest Bailly 21000 DIJON.